

## Acte de mariage de ACHER Jean et de JEANNE Marie Anne

[458] x [459].

L'an de grâce mil sept cent cinquante-sept, le samedi vingt-neuvième jour du mois de janvier, par nous PAUMIER, prêtre vicaire de ce lieu soussigné, ont été conjoints en mariage et reçu la bénédiction nuptiale Jean ACHER, toilier de sa profession, fils majeur de feu Georges ACHER et de Catherine PANNEL ses père et mère d'une part, et Marie Anne JEANE, fille majeure de feu Charles JEANE, toilier de sa profession et de Marie Anne HERVIEU, ses père et mère d'autre part, tous les deux de cette paroisse. Et ce après que la publication des bans de leur futur mariage a été faite par trois jours de dimanche consécutifs savoir le neuf, seize et vingt-trois du présent mois, sans qu'il se soit découvert aucune opposition de part ny d'autre, non plus qu'aux fiançailles qui furent célébrées hier en cette église.

Présents à la célébration du mariage, Pierre JEANE, oncle de ladite, Romain SAINGRAIN, beau-frère dudit, Charles JEANE, frère de ladite qui nous a déclaré ne signer que par une marque et autres qui ont signé avec les dites parties.

Signatures :     Jean ACHER  
                      Romain SAINGRAIN

Marques :        Marie Anne JEANE  
                      Charles JEANE  
                      Pierre JEANE